



Samedi décompter jours de congé

Par **crockette**, le **22/05/2013** à **11:48**

bonjour, je travaille dans le secteur de l'automobile. nous avons 30 jours de congés par an et lorsque nous prenons une semaine, la comptable nous décompte 6 jours (à savoir du lundi au samedi) alors que nous travaillons du lundi au vendredi est ce normal ?

si c'est normal, combien a t'elle le droit de nous décompter de samedi ?

y a t'il un article qui le stipule et si oui, est il possible de l'avoir en retour svp ?

je vous remercie par avance

cordialement

Crockette

Par **Lag0**, le **22/05/2013** à **12:00**

Bonjour,

Oui, c'est parfaitement normal.

Vos congés sont décomptés en jours ouvrables, c'est pourquoi vous en avez 30 correspondant à 5 semaines.

Pour le décompte lorsque vous prenez des congés, on commence à compter le premier jour où vous auriez du travailler et on arrête le dernier jour ouvrable avant la reprise. Donc effectivement, si vous prenez une semaine complète cela fait 6 jours et si vous prenez un vendredi isolé, cela vous décompte 2 jours.

A moins d'un accord particulier, il n'existe pas de nombre maximal de samedi "décomptables".

Par **crokette**, le **22/05/2013** à **16:04**

merci beaucoup pour cette réponse
il parait que la comptable ne peut retirer que 5 samedis et que si l'on prend un vendredi après
les 5 retenus elle ne peut retirer un 6° ou un 7°...
est ce vrai ?

Par **Lag0**, le **23/05/2013** à **07:17**

Je crois vous avoir répondu :
"A moins d'un accord particulier, il n'existe pas de nombre maximal de samedi
"décomptables"."
Donc non, ce n'est pas vrai sauf si un accord d'entreprise ou la convention collective
applicable le prévoit.